



Lionel Meney. *Dictionnaire québécois français*, Guérin, Montréal, 1999.

Chantal Bouchard

Volume 13, numéro 1, 1er semestre 2000

Idéologie et traduction
Ideology and Translation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/037402ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/037402ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association canadienne de traductologie

ISSN

0835-8443 (imprimé)
1708-2188 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bouchard, C. (2000). Compte rendu de [Lionel Meney. *Dictionnaire québécois français*, Guérin, Montréal, 1999.] *TTR*, 13(1), 202–203.
<https://doi.org/10.7202/037402ar>

Lionel Meney. Dictionnaire québécois français, Guérin, Montréal 1999.

Cet ouvrage qui se présente sous la forme d'un dictionnaire de traduction n'est ni à proprement parler un dictionnaire de langue, ni véritablement un dictionnaire bilingue. En premier lieu, les deux « langues » mises en équivalence sont deux variétés du français, celle du Québec et le français en usage en France, tous niveaux de langue confondus et que l'auteur qualifie de « français standard ». Du français québécois, il ne retient que ce qui n'est pas connu en France, non seulement les signifiants, mais aussi les acceptions, les locutions, et il fournit par ailleurs quantité de renseignements à caractère encyclopédique ou de références culturelles, les acronymes, des tableaux comparatifs (systèmes scolaires, calendrier des jours fériés, etc.). Un chapitre d'une vingtaine de pages expose, au

début de l'ouvrage, les principales caractéristiques phonétiques, morphologiques et syntaxiques du français québécois, mais on trouvera également dans la nomenclature des articles relatifs à ces divers aspects de la langue. En somme, il s'agit d'un vaste répertoire d'éléments linguistiques et culturels organisé sous la forme d'un dictionnaire. Suivant la nature de l'entrée, l'article fournit soit des équivalents en français « hexagonal », soit des définitions, des explications ou des renseignements historiques.

L'auteur a dépouillé un grand nombre d'ouvrages lexicographiques, d'œuvres littéraires, de journaux, de magazines et fournit souvent des exemples tirés de ces sources. C'est donc un ouvrage de référence utile et qui vient combler des lacunes dans la description du français québécois, mais il présente aussi quelques sérieux défauts. Ainsi, un bon nombre de mots ou d'acceptions faisant l'objet d'un article sont tirés d'ouvrages lexicographiques anciens ou d'œuvres littéraires du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle et ne sont plus en usage de nos jours (accertainer « affirmer », ou acheter dans le sens de « accoucher », par exemple), or aucune marque ne le précise. En outre, dans la bibliographie, les œuvres littéraires sont répertoriées avec la date de l'édition utilisée pour le dépouillement, sans celle de la publication originale, on pourrait ainsi croire que Germaine Guèvremont a publié *Le Survenant* en 1990, ou Patrice Lacombe *La Terre paternelle* en 1993. Les exemples cités ne permettent donc pas de rétablir l'époque à qui ne connaîtrait pas l'histoire de la littérature québécoise.

D'autre part, les niveaux de langue des entrées ne sont que rarement indiqués, sinon de manière indirecte par le biais des équivalents, ce qui ne permet pas toujours de savoir quelle connotation s'attache à telle ou telle forme, qu'il s'agisse d'un mot, d'une expression ou d'une construction. Il se dégage de cet amalgame de vocabulaire ancien, d'anglicismes en tous genres, de néologismes (notamment les formes féminisées des noms de métier ou de fonction), de références culturelles, l'impression d'un certain désordre qui tient en partie à l'absence de marques temporelles ou de marques d'usage. Dernier détail pratique qui a son importance pour un ouvrage de référence, la reliure n'en est pas très solide et ne résistera pas à de nombreuses consultations.

Chantal Bouchard
Université McGill